

Réf: Dossier 354671

Avis de constitution

SOCIETE « MAÏSSANE TRANSPORT DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
MT-CI »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot
370-372, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAÏSSANE TRANSPORT DE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « MT-CI »

Objet : Transport urbain et interurbain;
Transport de marchandises;
Transport logistique;
Commerce général(import-export);
Divers...

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot
370-372, Ilot 30

Dirigeant(s) M MOUSSA BAKAYOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10966 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65463/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

Pour Avis

Le CEPICI

